COMMUNIQUÉ

SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Fiches de service en attente d'une proposition …

Fiches de service : une proposition le 26 mars pour maintenir la règle de comptabilité des heures de pluri ?

'intersyndicale, suite à l'action du 1er mars au salon de l'Agriculture, a rencontré ce jeudi 14 mars, d Auffret, directeur de cabinet adjoint du ministre, M Maurer, directeur général adjoint de 'Enseignement et de la Recherche.

L'intersyndicale, suite à l'action du 1er mars au salon de l'Agriculture, a rencontré ce jeudi 14 mars, M Auffret, directeur de cabinet adjoint du ministre, M Maurer, directeur général adjoint de l'Enseignement et de la Recherche.

Tout en maintenant son intention de mettre en place les semaines de stage collectif en bac pro, sans moyens budgétaires supplémentaires, le directeur adjoint a clairement indiqué que cela ne pourrait se faire aux dépens des statuts des personnels que l'intersyndicale défend *«de manière tout à fait légitime».*

L'intersyndicale a rappelé 3 principes qui ne sauraient être remis en cause :

- l'application stricte des statuts enseignants ;

- le maintien du calcul de l'ensemble des heures de face-à-face (1h=1h) quelle que soit leur nature ;

- le respect du travail en pluridisciplinarité des équipes pédagogiques.

Le directeur de cabinet adjoint a conclu les échanges en mandatant la DGER pour proposer *« sous 10 jours »* une solution technique permettant de maintenir les règles de comptabilisation de la pluridisciplinarité en bac pro. Prenant acte qu'actuellement les conditions de la préparation de la rentrée scolaire ne sont pas satisfaisantes, le DGER adjoint s'est engagé à avancer une proposition qui sera transmise le lundi 25 mars à l'intersyndicale.

Rendez-vous est posé le 26 mars après-midi.

L'intersyndicale jugera sur pièces. Dans l'attente, elle maintient son boycott des instances et, en responsabilité, décide de suspendre son action *« à la 47ème minute, la pluri s'arrête »* dans les établissements.

Paris le 14 mars

SEA-UNSA, MAA, 78 rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP / Tel : 01.49.55.55.31 / sea-unsa.syndicats@agriculture.gouv.fr
Suivez-nous sur Twitter @SEA_UNSA